

Économie/ social

LE DIALOGUE SOCIAL EN 2022 – LA LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DU DIALOGUE SOCIAL

Jean Grosset

03/02/2022

L'Observatoire du dialogue social de la Fondation publie sa dernière lettre d'actualité. Évaluation des ordonnances, éducation nationale, obligation de négociation avant la décision unilatérale de l'employeur, urgence climatique, accords sur le télétravail, négociations collectives de branches, droit de vote lors des élections des représentants du personnel : tous les sujets qui font l'actualité du dialogue social et du travail syndical y sont abordés.

Découvrir la Lettre

Dans cette nouvelle édition de la lettre de l'Observatoire du dialogue social, vous pourrez retrouver plusieurs contributions des experts officiant au sein de notre groupe :

- **Il faut que l'évaluation des ordonnances soit utile au dialogue social** • Par Marcel Grignard, membre du comité d'évaluation des ordonnances
- **Éducation nationale : quand le dialogue de sourds conduit à une journée historique** • Par Morgane Verviers, syndicaliste UNSA
- **L'obligation de négocier avant la décision unilatérale de l'employeur** • Par Étienne Colin, avocat au Barreau de Paris
- **Urgence climatique, transition écologique : incontournable dialogue social** • Par Isabelle Mercier, syndicaliste CFDT
- **Accord télétravail à la Mutuelle générale** • Par Aziz Mekkaoui, syndicaliste UNSA
- **Négociation collective de branche** • Par Philippe Portier, syndicaliste CFDT
- **Les salariés cadres titulaires d'un mandat ou d'une délégation écrite d'autorité permettant de les assimiler au chef d'entreprise pourront voter lors des élections de représentants du personnel.** • Par Laura Grosset, avocate